


	PÈRE	MERE
Nom :		
Prénom :		
Adresse :		
 Fixe/portable		
Adresse mail		

Facture à établir au nom de :

Nom et prénom :
 Marié(e) Pacsé(e) Divorcé(e) Séparé(e) Vie Maritale Veuf (veuve) Autres :

N° allocataire CAF : Ou MSA :

1^{er} enfant : Nom.....Prénom.....

Date et lieu de naissance : le.....à.....Pays.....

▶ École Primaire

▶ École Maternelle

Classe à la rentrée scolaire 202_/202_ :

Fréquentera le restaurant scolaire :

▶ Tous les Jours :

▶ Ou uniquement les Jours suivants : lundi mardi jeudi vendredi

Informations particulières :

- Allergies : **Certificat médical obligatoire**.....
- Pratiques alimentaires :
- **PAI : il doit obligatoirement être signé par un représentant de la commune. Joindre impérativement le protocole et la trousse d'urgence.**

2ème enfant : Nom.....Prénom.....

Date et lieu de naissance : le.....à.....Pays.....

▶ École Primaire

▶ École Maternelle

Classe à la rentrée scolaire 202_/202_ :

Fréquentera le restaurant scolaire :

▶ Tous les Jours :

▶ Ou uniquement les Jours suivants : lundi mardi jeudi vendredi

Informations particulières :

- Allergies : **Certificat médical obligatoire**.....
- Pratiques alimentaires :
- **PAI : il doit obligatoirement être signé par un représentant de la commune. Joindre impérativement le protocole et la trousse d'urgence.**

Personne à prévenir ou autorisée à venir chercher l'enfant en cas de besoin :

Nom-Prénom :N°Tél :

Qualité :

Nom - Prénom :N°Tél :

Qualité :

Les parents déclarent avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur du restaurant Scolaire.

Date :

Signature du Responsable de l'enfant :

La Mairie de Thiviers recueille et traite les données personnelles de ce formulaire afin de gérer les inscriptions à la cantine des écoles maternelle et primaire, de suivre la présence des enfants à l'aide de tableaux de pointage, d'éditer d'une liste d'enfants inscrits, de facturer les repas pris et les absences non justifiées.

Ces données sont transmises au Maire, à son premier Adjoint ou à l'Elus en charge des affaires scolaires, aux services de la commune réalisant le traitement de l'inscription et la facturation, aux restaurants scolaires et aux agents effectuant la surveillance de cour (uniquement coordonnés en cas d'urgence), au Trésor Public.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, à la limitation des traitements, à la suppression des données vous concernant.

Vous pouvez exercer vos droits sur vos données et celles des enfants mineurs dont vous êtes responsable en remplissant le formulaire dédié auprès de la Maire de Thiviers.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous référer à notre politique de protection des données consultable en Mairie.